

**âtel.**  
 tures en tous genres.  
 âtel. Téléphone  
 ur-de-Trême.

**E CHIMIQUE**  
 e dames et d'hommes  
 s nuances des vêtements  
 en secondé. [748  
 ts. Boas, Fourrures, etc.  
 Waldmeyer, nouveautés.  
 Sudan-Bonzallaz, mod. s.  
 M<sup>me</sup> Thérèse Zapf, Boulangerie.  
 A. Miesch, négociant  
 E. Dupasquier, mod. s.  
 M<sup>me</sup> Julie Schorderer.

**PRESS**  
 main, Monogrammes en  
 z  
 ricoteuse".

**te de bois**  
 le meilleur et le meilleur  
 récurer, polir et faire la lessive.  
 15 et 20 cts. seulement.  
 du "Sodex" S.-A.  
**ZOFINGUE**

le 5 juin 1910.  
 Le Conseil communal.

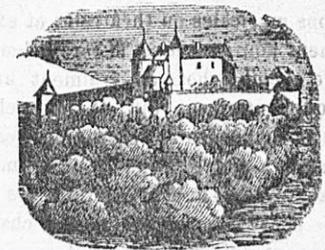
**Charmey.**  
 é électrique engage de  
**mécanicien.**  
 conditions d'engagement à

**DEMANDE**  
 He pour aider au ménage.  
 Haasenstein et Vogler, à

**VON D'OR**  
**Schuler**  
 ui que la ménagère  
 éféra toujours.



# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
 Suisse. 1 an, Fr. 4.50  
 » 6 mois » 2.50  
 Etranger. 1 an » 9.—  
 » 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les  
 bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

**ANNONCES**  
 District de la Gruyère : une  
 seule insertion, 15 c.; annon-  
 ces répétées, 10 c. Canton  
 et Suisse, 15 c. Etranger,  
 20 c. la ligne ou son espace.  
 RACLAMES : Suisse, 30 cent.  
 Etranger, 40 c. la ligne.  
 S'adr. à l'Agence de pu-  
 blicité Haasenstein et Vo-  
 gler, 84, rue de Bouleyres  
 (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

**HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>10</sup> 4<sup>30</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>40</sup>**

BULLE, le 14 juin 1910.

## Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique.

Les préparatifs de cette fête, placée sous le patronage d'honneur de MM. Python, directeur de l'Instruction publique, Weck, syndic de la ville de Fribourg, et Léon Galley, professeur, qui aura lieu les 6, 7, et 8 août 1910, sont activement poussés. Le comité d'organisation rencontre auprès des autorités et de la population les dispositions les plus bienveillantes. La commune de Fribourg, qui met gratuitement les Grand'Places et le Pensionnat au service du comité de fête, vient d'ajouter à cette gracieuseté celle d'un subside de 500 fr., dont 100 fr. pour le pavillon des prix. L'Etat a donné avec une extrême bienveillance la permission d'occuper la Caserne, pour le logement des gymnastes et il a mis le matériel de literie militaire à la disposition du comité.

Le comité des finances et le comité des prix enregistrent des réponses très encourageantes à leurs appels pour la contribution aux frais d'organisation (le budget général prévoit une dépense de 30,500 francs environ) et pour la dotation du pavillon des prix. Le comité des prix, en particulier, présidé par M. Raymond de Bocard, vient de lancer ses circulaires dans la ville de Fribourg et au dehors et se prépare à frapper aux portes pour recueillir des dons. Il entreprend sa tâche avec la pleine assurance que les Fribourgeois la lui rendront facile en faisant honneur, comme c'est leur tradition, à leur renom de générosité.

Les listes des donateurs seront publiées selon l'usage. Le comité est résolu à éviter toute dépense superflue et il a d'emblée écarté, en ce qui le concerne, tout le clinquant habituel des comités. Un modeste insigne, aux armes du canton et de la ville de Fribourg et aux couleurs de chaque comité, remplacera les brassards et les rosettes à franges dorées ou argentées dont se chamaraient ordinairement les états-majors d'organisation, les jurys, etc.

Il sera frappé une médaille de fête, en argent et en bronze, dont l'effigie est empruntée au célèbre tableau des lutteurs de Burnand. Ce sera une œu-

vre d'art d'un goût parfait et qui est assurée de plaire au public.

Il est trop tôt encore pour parler du programme de la fête, qui n'est qu'ébauché. Indépendamment du spectacle des concours, si attrayant par lui-même, il y aura toute une partie festive dont le programme est à l'étude et qui offrira au public des surprises ravissantes. Les divers épisodes se dérouleront dans le plein air des Grand'Places, où un amphithéâtre sera dressé et sur la scène de la cantine, qui pourra contenir 3000 personnes. L'inauguration de la cantine précédera de quelques jours la fête de gymnastique. Elle est d'ores et déjà fixée au dimanche 31 juillet.

Jusqu'ici, 56 sections, avec un millier de gymnastes, ont annoncé leur participation à la fête.

Pour les concours individuels, il y a 397 inscriptions pour les exercices aux engins et 300 pour les jeux nationaux.

Ces effectifs sont considérables; c'est la moitié de l'effectif des fêtes fédérales. Le jury a de quoi appréhender l'épreuve à laquelle il va être soumis! Le comité technique prendra toutes les mesures voulues pour que les concours aient lieu avec une ponctualité militaire, qu'il ne se produise pas d'à coups et qu'il ne se perde pas une seconde. On espère que la fête de Fribourg laissera aux gymnastes et au public le souvenir d'une organisation exemplaire.

Pour la première fois dans une fête de gymnastique, il sera publié un journal de fête, à numéro unique, illustré; la traditionnelle carte postale de circonvallation aura un attrait particulier; d'une part, on verra donner une vraie valeur artistique, et de l'autre, il s'y ajoutera l'appât d'une tombola richement dotée.

L'affiche de la fête a été demandée à M. Robert, professeur au Technicum de Fribourg, qui a présenté deux modèles également séduisants. Le choix s'est arrêté sur celui qui a paru devoir parler davantage au goût du public: un gymnaste, campé dans une attitude de force et d'élégance sans recherche, déploie le drapeau aux flammes noires et blanches sur un ciel de couchant empourpré, où se détache la silhouette fantastique de la cité de Zähringen.

## CHALAMALA

Les journaux des grandes villes nous apportent souvent les échos de grandes auditions musicales, qu'il s'agisse de concerts donnés par de bons orchestres ou de belles représentations théâtrales. Nombreux dans nos régions sont ceux qui, n'ayant pas eu le loisir ou la bonne fortune d'assister à l'une de ces fêtes de l'art, en sont réduits aux conjectures. *Chalamala*, l'opéra qu'étudie en ce moment la ville de Bulle, va nous sortir de l'embarras et donner à une foule d'entre nous la juste notion de ce que l'on entend par opéra, par orchestre moderne.

Des troupes de passage ont colporté chez nous des pièces de théâtre sous l'enseigne d'opéra et nous savons par là qu'opéra veut dire pièce théâtrale dans laquelle les paroles, au lieu d'être dites, sont chantées. Malheureusement, les conditions d'existence de ces troupes de rencontre sont si précaires que le spectacle qu'elles sont à même de nous offrir n'est très souvent que la caricature de l'œuvre telle que l'ont imaginée leur sauteurs. Les chanteurs, chargés des principaux rôles, peuvent captiver un instant nos oreilles, mais hélas, leur mélodie finie, la jouissance disparaît, soit que les voix grêles d'un chœur pauvrement constitué nous froissent le tympan ou qu'un maigre piano égrène un tas de notes sans expression et dont l'unique but semble être de faire un peu de bruit.

Ce n'est pas cela qu'on entend par opéra. L'union de la poésie et de la musique est capable d'enfanter quelque chose de plus grand, mais, pour y parvenir, il faut recourir à de grands moyens, et ces moyens, hélas, sont de ceux qui exigent le concours d'éléments divers, impossibles, en général, à trouver dans de petits milieux: tout d'abord, de bons chanteurs, de bons acteurs et, si l'œuvre comprend des chœurs, une masse chorale bien entraînée. Ensuite, un orchestre aussi complet que possible. Chanteurs, comédiens, chœurs, tout cela peut se trouver ou tout au moins se former, même dans de petites villes. A la rigueur, les rôles principaux seront empruntés à de grands centres; mais un orchestre, voilà où le bât blesse!

Un orchestre, mais pourquoi donc cette armée de musiciens, alors qu'un

bon piano peut, semble-t-il remplir le même rôle?

Demandez au peintre pourquoi son crayon ne lui suffit plus à un moment donné pour reproduire ce qu'il voit, pour exprimer ce qu'il sent. Demandez-lui la raison de toutes ces couleurs qu'il étale sur sa palette et qu'il va mélanger les unes aux autres pour les appliquer sur son dessin. Du rouge, du bleu, du vert, du blanc, etc., vont peu à peu préciser sa vision, marquer le relief du paysage et nous donner, pour finir, l'illusion de la grande et belle nature concentrée sur une toute petite toile.

Eh bien, l'orchestre est au musicien ce que la couleur est au peintre. Les divers instruments qui le composent sont autant de couleurs destinées à donner du relief à sa pensée et, de même qu'il n'est pas indifférent au peintre de prendre du rouge ou du bleu, pour rendre certain effet, de même il n'est pas égal au musicien d'utiliser une flûte ou un trombone pour chanter telle mélodie ou produire tel accent.

L'orchestre est donc formé de nombreux instruments dont chacun représente une couleur, un timbre particulier. Ces différents instruments sont divisés en 4 groupes: 1° les instruments à vent: flûtes, haut-bois, clarinettes, bassons; 2° les instruments de cuivre: trompettes, cors, trombones; 3° les instruments à cordes: violons, altos, violoncelles et contrebasses; enfin les instruments à percussion: timbales, tambours, grosse caisse, triangle, etc.

Tous ces instruments joueront tantôt isolément, tantôt avec d'autres et l'on comprend sans peine à quelle foule de combinaisons ils vont servir.

Pour continuer la comparaison faite entre la peinture et la musique, nous pourrions dire que dans un opéra la partie chantée formera le dessin, tandis que l'orchestre fournira la couleur.

Il ne suffit pas au peintre de manier cette couleur avec habileté, mais il faut encore que cette couleur soit faite de bons matériaux, afin qu'elle ressorte bien lumineuse. Le choix des musiciens importe donc beaucoup et ce n'est guère qu'avec des artistes de profession que l'on arrive à composer une belle palette orchestrale.

Toutes ces raisons feront comprendre les difficultés avec lesquelles ont à

lutter les organistars de belles auditions musicales ou théâtrales et expliquent pourquoi il est si rare d'entendre quelque chose de vraiment artistique, autrement dit, quelque chose de si bien exécuté, de si bien rendu, qu'on en arrive à oublier les matériaux avec lesquels l'œuvre a été édifiée pour n'en subir que le charme puissant qui s'en dégage, et ce ne sera pas un des moindres mérites des organisateurs de *Chalamala* que celui de chercher à nous donner des auditions artistiques vraiment dignes de ce nom.

L'orchestre, composé de 45 artistes de Genève et de Lausanne, sera à lui seul une révélation pour notre Gruyère, sans parler des chanteurs de renom venant de Paris, de Berlin et de Genève, pour interpréter les principaux personnages de la pièce. Quant à la masse chorale de Bulle, elle se prépare avec courage et persévérance à la belle tâche qu'elle a entreprise et nous lui souhaitons bonne chance.

### NOUVELLES SUISSES

**Tir fédéral.** — La huitième liste des dons d'honneur du tir fédéral accuse une somme de 18,950 francs, parmi lesquels de nombreux dons de l'étranger, entre autres 1649 francs de la colonie suisse à Paris. Le total des dons jusqu'ici est de 126 697 fr.

**Zurich.** — Une vieille affaire. — Dans la nuit du 5 au 6 avril 1905, un important vol d'horlogerie fut commis dans le magasin Bischofsberger, à Baden (Argovie). Malgré les recherches actives faites à cette époque, le voleur ne put être découvert. On vient, après cinq ans, de l'arrêter tout fortuitement à Zurich, où il tentait d'écouler sa marchandise. C'est un certain Buck, de Turgi, lequel a commis le vol avec des complices qu'il a également dénoncés.

**Les bons juges.** — On se souvient qu'un enfant d'un mois fut découvert il y a quelque temps devant une maison de Bellinzone. La mère coupable qui l'avait abandonné, la jeune Marguerite Meister, de Schaffhouse, fut arrêtée peu après à Zurich et remise aux autorités tessinoises.

Usant d'une infinie mansuétude, les juges l'ont condamnée à vingt-cinq francs d'amende.

**Berne.** — Les plâtriers-peintres. — Les ouvriers plâtriers-peintres de Berne boycottent les ateliers de cette ville, à la suite d'un différend survenu avec leurs patrons. Ceux-ci, de leur côté, annoncent qu'ils ont proclamé le lock-out, les ouvriers syndiqués se refusant à signer une nouvelle convention de travail.

**Tessin.** — Singulière mort. — A San Antonio, faubourg de Locarno, un ouvrier, juché sur un char de bois qu'il déchargeait, a trouvé la mort dans des circonstances singulières. Il avait les pieds posés sur une chaîne de fer retenant les pièces de bois. Ayant touché des cheveux le câble aérien qui fournit l'énergie au chemin de fer du Val Maggia, le courant traversa son corps, ses souliers munis de clous, la chaîne et se perdit dans le sol. Le malheureux fut foudroyé. Il laisse une veuve et trois petits enfants.

**Vaud.** — Les orages. — Vendredi, à 3 h. 30 de l'après-midi, pendant un gros orage, près de Nyon, la foudre a frappé une maison isolée au Glasey, rière Signy, près Nyon, appartenant à M. Gustave Schneider. Elle est tombée sur une étable contenant douze porcs. Deux ont été foudroyés; l'un est resté mort sur place; l'autre a pu être saigné à temps et pourra être consommé. La viande de l'autre est inutilisable. Un commencement d'incendie s'est déclaré, il a été très vite éteint.

**Neuchâtel.** — Explosion qui compte. — Une formidable mine chargée de 300 kilos de westphalite a été allumée samedi après midi, à Saint-Sulpice, dans les mines de ciment de Portland. Quatre à cinq mille mètres cubes de la montagne se sont détachés par la force de l'explosion. Un public assez nombreux assistait à l'opération.

**Genève.** — L'encyclique St-Charles Borromée. — Dans sa dernière séance du Consistoire de Genève, M. Gœgg a lu les passages de la dernière Encyclique visant les réformateurs du XVIIe siècle et il a prononcé à cette occasion les paroles suivantes :

ça ne sera rien, dirent ensemble plusieurs voix.

— Ecoutez-moi, écoutez-moi ! reprit-il ; les instants sont précieux, laissez-moi parler... Je voudrais que tout le monde de Frémicourt et de Civry fût ici en ce moment pour écouter mes paroles ; vous n'êtes que six, n'importe ! écoutez-moi... C'est la confession du vieux Jacques Mellier que vous allez entendre.

Jean Renaud tressaillit. Les autres se regardèrent avec ébahissement.

Blanche fit un mouvement, comme si elle eût eu l'intention de mettre sa main sur la bouche du vieillard. Ses lèvres remuèrent, mais elle resta silencieuse.

Mellier continua :

— Vous vous souvenez de ma fille...

— Oui, oui, Mlle Lucile, la belle demoiselle du Seullon.

— Eh bien ! j'ai été sans pitié pour elle... Pour une faute que j'aurais dû lui pardonner, je l'ai chassée de ma maison... oui, dans un moment de folle exaspération, sans doute, j'ai chassé ma fille, mon unique enfant, en lui jetant ma malédiction.

« Je ne sais si le Consistoire de Genève est disposé à relever cette insulte à la mémoire de nos grands réformateurs. Aussi ne suis-je pas prêt à vous faire une proposition dans ce sens. Mais dans cette assemblée, dont les origines remontent à la Réformation, je tiens à ce qu'au moins une voix s'élève pour protester contre ces calomnies. Je suis certain d'avoir, en agissant ainsi, l'approbation de la plupart de mes collègues. Ces encycliques papales peuvent travestir la vérité et tromper les foules ignorantes, mais l'élite intellectuelle du monde qui étudie l'histoire avec impartialité sait heureusement que c'est précisément la Réforme qui au XVIIe siècle purifia les mœurs des pays subissant l'influence du protestantisme et que Genève, en particulier, de ville licencieuse qu'elle était, devint une cité austère où la moralité et le travail remplacèrent la frivolité et la soif des plaisirs. »

**Accident mortel.** — Jeudi après midi, à Cartigny, pendant l'orage, un domestique, M. Blanc, employé chez le maire, a été arraché d'un char de foin et précipité dans un fossé où il s'est brisé la colonne vertébrale.

### A L'ETRANGER

**France.** — Suisses naturalisés. — En 1909, 73 Suisses se sont fait naturaliser Français, sans compter ceux qui, nés en France, ou d'une mère française, ont été naturalisés d'office.

**Nouveau règlement militaire.** — On vient de mettre en vigueur dans l'armée française un règlement intérieur qui consacre diverses réformes, parmi lesquelles : 1. l'autorisation donnée aux officiers de publier des écrits sous leur responsabilité ; 2. la suppression des tables d'officiers ; 3. la suppression du droit de punir pour les gradés inférieurs (caporaux, sous-officiers, sous-lieutenants et lieutenants.)

Seuls, le colonel, le commandant, le capitaine seront investis du droit de punir, et les « officiers généraux eux-mêmes ne le conserveront qu'à l'égard

Les auditeurs baissèrent la tête.

— Vous savez maintenant pourquoi Lucile Mellier a disparu tout à coup. Mais ce n'est pas tout ; écoutez toujours : il y a dix-neuf ans le 24 de ce mois, jour de la Saint-Jean, un tout jeune homme, inconnu dans le pays, a été tué d'un coup de fusil sur la route de Frémicourt à Civry, presque en face du Seullon.

— Je me souviens de cela comme si la chose était d'hier, dit le vieux Matias.

— L'événement a fait assez de bruit pour qu'on s'en souvienne, ajouta Simonin.

— Ce jeune homme, poursuivit le vieillard d'une voix chevrotante, cet inconnu, cet étranger donnait la nuit des rendez-vous à Lucile Mellier ; il était l'amant de ma fille !...

L'étonnement se peignit sur tous les visages.

— La justice chercha l'assassin : on arrêta un brave homme de Civry... Vous l'avez tous connu, Jean Renaud, le tueur de loups... Jean Renaud a été jugé et condamné à perpétuité... Où est-il maintenant ? A Cayenne, mort peut-être... Eh bien ! Jean Renaud, le tueur de loups, était innocent !...

des seules troupes dont ils ont le commandement. »

**Rixe mortelle entre canoniers.** — Une rixe très grave a éclaté à Void, Meuse, entre des canoniers. Un de ceux-ci aurait tué à coups de revolver un de ses camarades.

**Déraillement.** — Le Sud-Express n° 109 qui fait le service de Paris à la Bourboule (train de luxe) a déraillé à quinze cents mètres environ de la station de Vallon (Alier), au lieu dit Epineuil.

Le chauffeur et deux agents de train ont été tués et plusieurs voyageurs blessés.

Par suite de violents orages, plusieurs points de la voie ferrée étaient coupés entre St-Amand et Montluçon. L'accident de Vallon est dû à une trombe d'eau qui s'est déchaînée sur la ligne. L'eau ayant entraîné les terres, le ballast s'est affaissé.

Selon d'autres informations, le nombre des victimes se réduirait à deux, dont le chauffeur ; il y aurait dix blessés, dont le mécanicien.

**La mer rend ses victimes.** — Après 16 jours d'efforts incroyables et grâce au dévouement des scaphandriers le *Pluviôse* a enfin pu être amené au port de Calais. Il est arrivé dans la nuit de vendredi à samedi, au moment où le *Pas-de-Calais*, qui a repris son service régulier, quittait le port pour se rendre à Douvres. Tragique rencontre !

Samedi et dimanche, on a commencé à retirer les cadavres, opération difficile qui ne peut se faire que pendant les heures où la mer est basse, parce que le sous-marin n'a pu être amené en cale.

Les superstructures du *Pluviôse* sont absolument démolies ; les tôles menues du pont sont coupées, brisées, déchiquetées ; c'est un chaos effroyable. On voit des débris de toutes sortes ; les deux périscopes sont tordus ; des lames de fer sont emmêlées les unes dans les autres.

Le capot supérieur et le capot de sûreté étaient tous deux fermés. Le sous-marin était donc en ordre au moment de la catastrophe.

Le premier corps retiré a été celui

Ces paroles furent suivies d'un murmure.

— Tout semblait l'accuser, continua Mellier en faisant un nouvel effort pour raffermir sa voix ; il pouvait se défendre et prouver facilement qu'il n'était pas coupable, il ne l'a pas fait... Jean Renaud s'est laissé condamner... Vous ne savez pas pourquoi ? je vais vous le dire : Jean Renaud connaissait le véritable coupable : il s'est laissé condamner pour le sauver !...

« Blanche, Blanche, tu as entendu ? ton père est innocent !... S'il existe encore, la liberté lui sera rendue et tu le reverras !

La jeune fille se laissa tomber sur ses genoux. Elle pleurait à chaudes larmes.

— Le véritable coupable, continua le vieillard d'une voix éclatante, celui qui a tué le jeune homme inconnu sur la route de Civry, c'est moi, Jacques Mellier !

Les hommes présents, moins Jean Renaud et peut-être aussi l'étranger que le hasard avait amené dans la chambre, étaient frappés de stupeur.

— Vous m'avez bien entendu tous ? reprit le vieux fermier : souvenez-vous de mes paroles afin de pouvoir les répéter quand, pour le bonheur de cet enfant que vous aimez

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

209

## La Fille maudite

PAR  
ÉMILE RICHEBOURG

En face du vieux fermier, le garçon de ferme et les quatre faucheurs formaient un demi-cercle.

Mellier n'avait pas encore parlé.

L'inconnu fit un pas dans la chambre, ferma doucement la porte et resta immobile.

Personne ne s'aperçut de sa présence.

Après avoir salué par un mouvement de tête et deux signes de la main, le vieux fermier prit la parole. D'une voix faible, lente, oppressée, à laquelle il donna un accent grave, presque solennel, il dit :

— Mes amis, je suis aise de vous voir, car je sais que vous avez tous de l'amitié pour moi. Je me sens bien faible, je crois que je vais mourir...

— Mais non, monsieur Mellier, mais non,

du timon poste. Le seigne E... arrêtée à... après l'in... abordé.

Diman... davres de... pu être i... matricul... Callot a... était arré...

Deux c... décompos... être iden...

**Aller...** 6 person... dans un c... promener... contre la... de l'établ... zensee, q... haie. Six... treize ble...

**Itali...**

**Côme.** — Côme, en... couvert a... contenai... L'objet f... syndic d'... ment app... la malle, rures qu'... couvrit a... cadavre... dans un... les lieux... res que... pas mort... avoir été... dans l'aff...

Plusier... fier le c... d'une jeu... compagn... Porter, d... à Cernob... de Moltr... un appar... ment l'h... Suisse, à... milieu de... pute qui... public de... vention d...

A Mol... vie tranq... l'attentio... Porter... ans, a pr... reste env...

tous, Pierr... vant les m... « Pauvr... pourvu qu... Il cessa... dans ses m... Les spec... restaient i... cloués au...

Il eut ur... dans lequ... le garçon... lentement...

Blanche... lard. Jean... teuil. L'in... regardait... téré encor...

Tout à c... vulsiveme... les traits d... rent. Il se... bes, et, br... choc d'une...

troupes dont ils ont le com-  
t. »

**mortelle entre canonniers.**  
e très grave a éclaté à Void,  
re des canonniers. Un de  
ait tué à coups de revolver  
amarades.

**llement.** — Le Sud-Express  
fait le service de Paris à la  
(train de luxe) a déraillé à  
s mètres environ de la sta-  
lon (Alier), au lieu dit Epi-

ffeur et deux agents de  
té tués et plusieurs voya-  
és.

de violents orages, plu-  
s de la voie ferrée étaient  
e St-Amand et Montluçon.  
de Vallon est dû à une  
u qui s'est déchaînée sur  
eau ayant entraîné les ter-  
st s'est affaissé.

autres informations, le nom-  
imes se réduirait à deux,  
ffeur; il y aurait dix bles-  
mécanicien.

r rend ses victimes. —  
ours d'efforts incroyables  
dévouement des scaphan-  
Pluviôse a enfin pu être  
ort de Calais. Il est arrivé  
de vendredi à samedi, au  
le Pas-de-Calais, qui a  
ervice régulier, quittait le  
e rendre à Douvres. Tra-  
ntre !

et dimanche, on a com-  
rer les cadavres, opération  
ne peut se faire que pen-  
s où la mer est basse,  
sous-marin n'a pu être  
le.

structures du Pluviôse  
ment démolies; les tôles  
ont coupées, brisées,  
; c'est un chaos effroya-  
des débris de toutes sor-  
x périscopes sont tordus;  
de fer sont emmêlées les  
s autres.

supérieur et le capot de  
at tous deux fermés. Le  
était donc en ordre au  
a catastrophe.

corps retiré a été celui

furent suivies d'un murmure.  
blait l'accuser, continua Mel-  
un nouvel effort pour raffer-  
pouvait se défendre et prou-  
qu'il n'était pas coupable, il  
... Jean Renaud s'est laissé  
Vous ne savez pas pourquoi?  
dire: Jean Renaud connais-  
e coupable: il s'est laissé con-  
e sauver !...

Blanche, tu as entendu? ton  
nt !... S'il existe encore, la li-  
rendue et tu le reverras!  
e se laissa tomber sur ses ge-  
urait à chaudes larmes.  
able coupable, continua le  
voix éclatante, celui qui a  
omme inconnu sur la route de  
i, Jacques Mellier !

présents, moins Jean Renaud  
ssi l'étranger que le hasard  
ans la chambre, étaient frap-  
vez bien entendu tous? reprit  
er: souvenez-vous de mes pa-  
ouvoir les répéter quand, pour  
cet enfant que vous aimez

du timonier Lebreton, mort à son  
poste. Le second a été celui de l'en-  
seigne Engel. La montre d'Engel était  
arrêtée à 2 h. 10, quelques minutes  
après l'instant où le submersible a été  
abordé.

Dimanche, on a retiré 5 autres ca-  
davres de l'épave. Deux matelots ont  
pu être identifiés grâce aux numéros  
matricules. Le corps du lieutenant  
Callot a été aussi retrouvé; la montre  
était arrêtée à 2 h. 15.

Deux corps étaient dans un état de  
décomposition avancée et n'ont pu  
être identifiés immédiate.

**Allemagne.** — La foudre tue  
6 personnes. — Dimanche soir, pen-  
dant un orage violent, une foule de  
promeneurs avaient cherché un abri  
contre la pluie sous une haie vive près  
de l'établissement de bains de Ploetz-  
ensee, quand la foudre tomba sur la  
haie. Six personnes ont été tuées et  
treize blessées.

**Italie.** — Un drame sur le lac de  
Côme. — Des pêcheurs du lac de  
Côme, en retirant leurs filets, ont dé-  
couvert avec surprise et horreur qu'ils  
contenaient une malle tachée de sang.  
L'objet fut déposé sur la plage et le  
syndic d'un village voisin, immédiate-  
ment appelé, ordonna l'ouverture de  
la malle, fermée par trois grosses ser-  
rures qu'il fallut faire sauter. On dé-  
couvrit alors que la malle contenait le  
cadavre d'une jeune femme enveloppée  
dans un drap. Un médecin appelé sur  
les lieux déclara que les sept blessu-  
res que portait le cadavre n'étaient  
pas mortelles et que la femme devait  
avoir été enfermée encore vivante  
dans l'affreux cercueil.

Plusieurs personnes ont pu identi-  
fier le cadavre comme étant celui  
d'une jeune dame américaine qui, en  
compagnie d'un monsieur du nom de  
Porter, disant être son mari, a été vue  
à Cernobbio et ensuite dans le village  
de Moltrasio, où le couple avait loué  
un appartement. On avait vu récem-  
ment l'homme et la femme à l'Hôtel  
Suisse, à Côme, où ils avaient eu, au  
milieu de la nuit, une scène de dis-  
pute qui avait attiré l'attention du  
public de l'hôtel et nécessité l'inter-  
vention de l'hôtelier.

A Moltrasio, le couple menait une  
vie tranquille et n'attirait nullement  
l'attention des habitants.

Porter, jeune homme d'environ 23  
ans, a pris la fuite. Ce drame horrible  
reste enveloppé d'un profond mystère.

tous, Pierre Rouvenat vous fera paraître de-  
vant les magistrats pour dire la vérité.

« Pauvre Jean Renaud, cœur trop dévoué,  
pourvu que tu vives encore !

Il cessa de parler et sa tête lourde tomba  
dans ses mains.

Les spectateurs de cette scène émouvante  
restaient immobiles, comme s'ils eussent été  
cloués au parquet.

XX

**M. Nestor Dumoulin.**

Il eut un silence de quelques minutes pen-  
dant lequel, après s'être consultés du regard,  
le garçon de ferme et les faucheurs sortirent  
lentement l'un après l'autre.

Blanche restait à genoux près du vieil-  
lard. Jean Renaud s'était rapproché du fau-  
teuil. L'inconnu, immobile à la même place,  
regardait le vieux mendiant avec plus d'in-  
térêt encore que de curiosité.

Tout à coup Jacques Mellier s'agit con-  
vulsivement, ses yeux parurent se dilater,  
les traits de son visage livide se décomposè-  
rent. Il se roidit, étendit les bras et les jam-  
bes, et, brusquement, comme s'il eut reçu le  
choc d'une pile électrique, il se dressa debout.  
(A suivre.)

## CANTON DE FRIBOURG

**Incendie.** — Jeudi matin, le feu  
s'est déclaré à la maison d'habitation  
de M. Antoine Bays, à Estévenens-  
dessus.

De l'immeuble, taxé 5500 fr., il ne  
restait deux heures après que les murs.  
Une faible partie du mobilier seule-  
ment a pu être sauvée. La cause du  
sinistre est, selon toute probabilité, at-  
tribuable à une défectuosité de che-  
minée.

## GRUYÈRE

**Les méfaits de l'orage.** —  
Verrons-nous, cette année, la nature  
détruire en quelques instants ce qu'elle  
a mis quelques mois à créer et anéan-  
tir du coup les espérances de nos agri-  
culteurs? Les orages si fréquents avec  
accompagnement de ce fléau qu'est la  
grêle peuvent faire naître bien des in-  
quiétudes. Déjà quelques localités ont  
été très éprouvées. C'est ainsi que le  
massif de Montsalvens et les villages  
qui, tant à l'est qu'à l'ouest, s'étagent  
sur ses flancs, ont souffert des récents  
orages et de celui de jeudi tout parti-  
culièrement. En maints endroits la  
grêle a fortément endommagé les ver-  
gers, hâché les prairies et les jardins  
A Châtel-sur-Montsalvens, des torrents  
d'eaux bourbeuses dévalant des cô-  
teaux ont mis en péril quelques mai-  
sons du village et couvert de vase et  
de gravier une large étendue de prai-  
ries. A Botterens, à Villarvolard éga-  
lement, l'eau a causé des dégâts, pas  
graves heureusement. A ces nombreux  
méfaits, il faut bien ajouter encore  
celui de la foudre, le plus dangereux;  
toutefois moins contrée semble pour le  
moment notre éprouvée que d'autres  
sous ce dernier rapport.

**Nécrologie.** — Un long cortège  
de parents et d'amis accompagnaient,  
vendredi, à sa dernière demeure M.  
Louis Andrey, agriculteur, décédé à  
l'âge de 71 ans. Le défunt, originaire  
de Cerniat, exploitait depuis de nom-  
breuses années son domaine sis à pro-  
ximité de Bulle et, comme tel, il était  
très connu des populations campag-  
nardes. C'était un homme au carac-  
tère ouvert, libéral et très loyal en  
affaires. Qu'il repose en paix!

**Chalamala.** — Afin de ne pas  
déranger les acteurs et figurants, l'ac-  
cès de la Halle est interdit au public  
pendant les répétitions.

**Vaccinations.** — La visite de  
vérification aura lieu mercredi 15 juin  
1910, à 8 1/2 h. du matin, au bâtiment  
d'école, 1<sup>re</sup> classe des garçons.

**Communiqué.** — Le Conseil  
communal recommande aux proprié-  
taires de la commune de Bulle, dont  
les bâtiments sont pourvus de para-  
tonnerres, de bien vouloir faire véri-  
fier ces installations.

**Tombé dans la Trême.** — Un  
bœuf d'un an paraissait hier soir dans un  
pâturage riverain de la Trême, appelé  
« Brénil ». S'étant trop approché du  
bord et le terrain ayant manqué, l'ani-  
mal roula dans le cours d'eau qui s'est  
creusé un lit de 7 à 8 mètres à cet en-  
droit. La pauvre bête qui dans sa  
chute s'était brisé l'épine dorsale a dû  
être abattue. Son propriétaire est un  
éleveur de Marsens qui l'avait mise en  
estivage chez un agriculteur de Bulle.

**Fête de chant à Grandvil-  
lard.** — L'Union chorale de Grand-  
villard a célébré, dimanche, ses noces  
d'or au milieu de l'allégresse de toute  
la population et entourée des sympa-  
thies de sociétés et de délégués de so-  
ciétés de chant de la contrée. Pour la

circonstance, la fanfare de Montbo-  
von a prêté son concours.

Fêter un cinquantenaire est une  
chose banale en elle-même, mais à  
Grandvillard par contre, la fête revé-  
tait un caractère particulièrement tou-  
chant, puisque la Société de chant  
compte encore parmi ses membres ac-  
tifs et des plus dévoués quatre vété-  
rans, fondateurs de la section jubilaire.  
Inutile de dire qu'ils furent les hôtes  
choyés de la journée et à qui allèrent  
des marques de sincère vénération.

La fête débuta par la cérémonie du  
baptême d'une nouvelle bannière où  
l'Espérance, de Vuadens, et la Gruyè-  
ria, de Gruyères, assistèrent comme  
parrain et marraine. Un concert très  
réussi fut ensuite donné par les So-  
ciétés de chant auxquelles s'était  
jointe l'Harmonie de Broc. Un souper  
fort bien servi termina heureusement  
la journée.

**Pont de l'Hongrin.** — Les  
personnes circulant sur le pont de  
l'Hongrin avec des chargements sont  
priées d'y passer avec beaucoup de  
précaution étant donné les travaux  
d'élargissement qui sont en cours  
d'exécution et qui dureront jusqu'à la  
fin juillet.

†  
Les familles TERCIER, à Bernard, ont  
la profonde douleur de faire part à leurs pa-  
rents, amis et connaissances de la perte  
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-  
sonne de Monsieur

### Edouard Tercier

agriculteur

leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle et  
cousin, décédé le 14 juin, dans sa 77<sup>me</sup> année,  
muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Vuadens, jeudi,  
16 courant, à 9 1/2 heures du matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire  
part.

†  
La famille Julien DUPAQUIER, à Vua-  
dens, et ses parents ont la douleur de faire  
part de la perte cruelle qu'ils viennent de  
faire en la personne de

MADAME

### Athénaïse Dupaquier

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-  
mère et parente, décédée à Vuadens, le 14  
juin, à l'âge de 56 ans, munie des secours de  
la religion.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 16 juin,  
à 9 1/2 du matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-  
part.

Les familles ANDREY et parenté remer-  
cient bien sincèrement toutes les personnes  
qui leur ont témoigné tant de sympathie à  
l'occasion de leur deuil.

La famille Polycarpe SEYDOUX, à  
Vaulruz, et parents remercient bien sincè-  
rement toutes les personnes qui leur ont  
témoigné de la sympathie dans leur deuil  
cruel.

### Charmey.

La Société électrique met au con-  
cours la levée d'environ 200 m<sup>2</sup> de gra-  
vier de la Jogne.

Voir les conditions et déposer les offres à  
l'usine.

### On demande

à louer pour 3 semaines, un cheval de  
confiance ou un bœuf, pour faner.  
S'adresser à Joseph Genoud, feu Au-  
rélien, à Vuadens.

## Vente de domaine.

Pour cause de décès, M. Henri CUSIN,  
Sous-Paquier rière Progens, exposera en  
mise publique, le **jeudi 23 juin**, dès une  
heure après-midi, son domaine de la con-  
tenance de 53 poses de 400 perches, d'un  
seul mas et d'un excellent rapport, avec un  
beau et grand bâtiment au centre du do-  
maine; eau intarissable et couverte; jardin  
clos en mur; four à pain, indépendant du  
bâtiment; bois d'affouage et de réparations  
nécessaire sur le domaine. Conditions très  
avantageuses avec une dette hypothécaire  
sur le domaine. Conditions favorables qui  
seront lues avant la mise.

Pour renseignements et voir le domaine,  
s'adresser à la propriété Sous-Paquier, com-  
mune de Progens.

## Mises publiques.

Pour cause de départ, le soussigné mettra  
à vendre en mises publiques les immeubles  
appartenant à l'Hoirie Demierre, sis à  
la rue de Vevey, à Bulle, comprenant mai-  
son d'habitation avec atelier, hangar, grand  
jardin et verger, le tout de la contenance  
d'environ 1400 m<sup>2</sup>. Situation exceptionnelle  
pour artisan, entrepreneur ou marchand de  
vin.

Les mises auront lieu au Café de l'A-  
venir, en face des immeubles, le **23 juin**  
courant, à 3 heures de l'après-midi.

Eugène Demierre, charron, Bulle.

## Chalamala.

Vendentes et vendeurs sont deman-  
dés pour cartes postales, libretti, etc. les  
jours de représentations. S'adresser de suite  
au magasin de librairie Ch. MOREL.

## A LOUER

un appartement de 5 chambres et cui-  
sine, au 1<sup>er</sup> étage.

S'adresser chez M. Murith, boucherie,  
rue de Gruyères.

## A VENDRE

Pour cause de départ un beau potager  
en très bon état.

S'adresser au magasin du Louvre.

Le soussigné porte à la connaissance du  
public, qu'il dessert dès ce jour, la

## Boucherie-charcuterie

rue de Gruyères — (Ancien Droux).

Se recommande,

Paul MURITH.

## Mises publiques.

Il sera exposé en mises publiques, le  
**jeudi 16 courant**, sur la place du  
Château, à Bulle: chaises percées pour  
grande personne et enfant, chaises antiques  
et ordinaires, des tableaux, un vélo et autres  
objets trop longs à détailler.

On demande de suite

## 10 bons ouvriers draineurs.

S'adresser au chantier Vigne et Beau-  
verd, à Apples, Vaud.

**Jeudi 16 juin**, sur la place de l'U-  
nion, à Bulle

## il sera vendu

par les soins de M. Corboud, huissier,  
une voiture cabriolet,  
un gros char à un ou deux chevaux.

## FROMAGE

maigre, bien salé, vieux,  
à l'Agence agricole Auguste BAR-  
RAS, Bulle.

## A louer

un joli logement de deux chambres et  
cuisine.

S'adresser au magasin Toffel et Cas-  
tella, fers, Bulle. 11024

Je suis acheteur d'une certaine quantité de

## foin nouveau

Oswald GEX.

## On désire

placer un jeune garçon de 15 ans, pour  
apprendre cordonnier, dans une maison catho-  
lique. S'adresser rue du Moléson, n° 334,  
Bulle.

## Sommelière

est demandée pour un café de la ville.  
S'adresser à Haussenstein et Vogler, à  
Bulle.

**Dans votre intérêt**

demandez le catalogue illustré de la

**Maison d'expédition de Chaussures**

**Th. Sottas-Thalmann, Bulle.**

Bouliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	» 8.80
» » » avec bouts	» » »	» 9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 - 42	» 6.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	» 7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29	» fr. 4.20

**Maison de confiance.**  
Réparations.

**Banque Populaire de Bienne**

Fondée en 1869.

Compte de virements N° 1075  
à la Banque Nationale Suisse.

Compte de chèques et virements  
postaux IV a N° 103.

Capital Fr. 1,500,000. Réserves Fr. 465,000.

	1906	1907	1908	1909
Dividende	6%	6%	6%	6%
Dotations des réserves	30,000	50,000	50,000	60,000

Intérêts bonifiés :

**4**  $\frac{0}{10}$  sur Carnets de Dépôts avec débite de trois mois pour les retraits.  
**4**  $\frac{1}{4}$   $\frac{0}{10}$  sur Bons de Caisse (Obligations) que nous émettons au pair en coupures de fr. 500.—, 1000.—, 2000.—, 5000.—. Les titres sont à trois ans fermes avec débite ensuite de six mois, nominatifs ou au porteur et munis de coupons semestriels.

Les versements peuvent être effectués sans frais auprès de tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques IVa N° 103.

**Cognac Golliez Ferrugineux**

souverain contre  
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

— 36 ans de succès. —  
En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

**Voulez-vous conserver vos cheveux ?**

Employez l'Alcopécine Epidermique

guérison garantie de toutes les maladies du cuir chevelu

**P'Antiseptique Capillaire**

préparation spéciale contre la chute des cheveux.

**Succès garanti**

**En vente chez Veuve A. MARGOT**

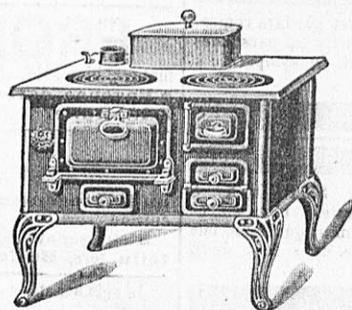
Rue de Gruyères, Bulle.

Salons de Coiffure pour Dames et Messieurs.

**Aug. BARRAS, Bulle**

**Fers & Quincaillerie**

Grande économie de combustibles.



Parfait fonctionnement garanti.

**Fourneaux-Potagers avec four**  
et bouillotte, depuis **50 fr.**

**PLUMETIS-EXPRESS**

Imitation parfaite de la Broderie à la main, Monogrammes en grand choix. Prix avantageux. En vente chez

**Alice Grangier „A la Tricoteuse”**

**A VENDRE**

1. Domaine, près d'une gare, de 55 poses en terre de 1<sup>re</sup> qualité, et 2 poses en forêts. Prix : 61,000 fr.
  2. Domaine de 20 poses en pré et champ et 4 poses de bois. Prix : 29,000 fr.
  3. Domaine de 52 1/2 poses en pré, champ et bois. Prix : 45,000 fr.
  4. Domaine de 10 poses. Terrain de 1<sup>re</sup> qualité. Prix : 18,000 fr.
  5. Domaine de 27 poses en terre de 1<sup>re</sup> qualité. Beau bâtiment, 7 chambres. Grand jardin. Arbres fruitiers. Prix : 36,000 fr.
  6. Domaine de 37 poses d'un seul mas à proximité d'une gare. Prix : 44,000 fr.
  7. Domaine de 28 poses. Prix : 26,500 fr.
  8. A 5 minutes d'une gare importante, domaine de 23 poses de terre de 1<sup>re</sup> qualité et 2 poses de joli bois. Prix : 35,000 fr.
  9. Domaine de 16 1/2 poses de terrain 1<sup>re</sup> qualité. Prix : 21,000 fr.
  10. Singine : Domaine de 14 poses d'un seul mas, le fonds est de qualité supérieure. Prix : 30,000 fr.
  11. Singine : Domaine de 44 poses en pré, champ et bois. Prix : 50,000 fr. Domaines de 84, 108, 59, 56, 110, 143 poses, Sarine, Glâne.
- S'adresser à **Edouard Fischer**, Agence immobilière Fribourgeoise, Avenue de la Gare, Fribourg.

**Pommes de terre.**

A vendre 100 mesures environ de belles pommes de terre chez **J. DONDÉRI**, Comestibles, Bulle.

**BAINS DE MONTBARRY**

Eau analogue à celle du Gurnigel.

L'honorable public de Bulle et des environs est informé que les bains sont ouverts dès le 1<sup>er</sup> juin.

**Massage. — Ventouses. — Pédicure.**

Nouvelles installations de douches. — Bains turcs et bains de vapeur. — Restauration à toute heure. — Déjeuners et diners à prix fixes. — Grande salle pour sociétés.

Se recommande,

M<sup>me</sup> Veuve Beetschen.

**Le gourmet**

la fine cuisinière la parfaite ménagère tous ceux qui s'y connaissent demandent

**les PATES ALIMENTAIRES**  
**de Ste-APPOLINE**

en paquets originaux, fermés à la fabrique.

Dans toutes les bonnes épiceries.

**La Charcuterie**

**Jos. REMY**

est transférée Maison BAUMANN, voiturier, rue de la Sionge, derrière l'Hôtel-de-Ville, BULLE.

— Téléphone chez M. Baumann. —  
Se recommande.

**A vendre :**

un beau et bon domaine, à proximité de la ville de Bulle.

S'adresser à M. A. Andrey, notaire.

**Fabrication de toupins**  
et réparations de clochettes

par le procédé de soudure autogène.

**J. Firmann**

serurier, — rue de Gruyères  
**BULLE.**

**La Fabrique de chocolat**  
**Cailler, à Broc**

engage constamment de jeunes ouvriers et ouvrières.

S'y adresser.

**A louer :**

un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, chez M. Klinguely, avenue du Tirage, Bulle.

**Liquidation**

Dès ce jour, liquidation au plus bas prix des marchandises consistant en jouets, mercerie et quincaillerie, au magasin de Fridolin Maier, Grand'rue 55, Bulle. 977

**Bonne fille de cuisine**

est demandée de suite à la Pension Morier, à Château-d'Oex.

**A louer :**

en ville, dans un bâtiment neuf, bel appartement de 3 chambres et cuisine, eau, lumière électrique et balcon au soleil. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H996B.

**Charmey.**

La Société électrique engage de suite un

**aide-mécanicien.**

Voir les conditions d'engagement à l'usine.

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b, Genève.

**COMPTABILITÉ**

Le soussigné se recommande à MM. les Industriels et Commerçants pour l'ouverture et tenue de comptabilité, bilans, inventaires. 978

**E. BADER**  
Maison Gippa, Bulle.

**ON DEMANDE**

une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

**Un verrat**

croisé anglais est à la disposition des éleveurs, chez Ruffieux Emile, au Paquier, vis-à-vis de la gare.

